



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2003 - 016

Le 4 avril 2003

### Exigences de marge pour les transactions appariées

Par la présente, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) vous informe de sa mise à jour des exigences de marge pour les positions appariées (plus communément appelées « Spreads ») pour chacun des contrats à terme actuellement compensés. Les exigences de marge actuelles et nouvelles sont présentés dans le tableau qui suit:

<b>Symbole des contrats</b>	<b>ACTUELLES Marges requises sur transactions appariées</b>	<b>*NOUVELLES Marges requises sur transactions appariées</b>
BAX	175 \$	140 \$
CGB	200 \$	200 \$
FNT	5 \$	5 \$
ONX	200 \$	200 \$
SXA	100 \$	100 \$
SXB	100 \$	100 \$
SXF	350 \$	350 \$
SXH	100 \$	100 \$
SXY	100 \$	100 \$

\* Veuillez prendre note que les nouveaux taux prendront effet lors du traitement des transactions du 8 avril 2003.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Samira Mensah, gestionnaire de risque au (514) 871-2424 ext. 476.

Lara Krivokucha  
Directrice, Gestion des risques

---

#### Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest  
Bureau 700  
Toronto, Ontario  
M5H 2M5  
Tél. : 416-367-2463  
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria  
3ième étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545  
Télec. : 514-871-3530

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)